

M2X CONSEIL

société par actions simplifiée (société à associé unique)

au capital de mille (1000) euros

siège social : 4 Rue de la Salle 28700 Francourville

en cours d'immatriculation

(la "**Société**")

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Monsieur Morgan Jean Martial MENAGER, associé, demeurant au 4 Rue de la Salle 28700 Francourville, a souscrit 1000 actions d'une valeur nominale d'un euro (1€) chacune, soit un montant total d'apport de mille (1000€) euros.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de mille (1000) euros.

Les mille (1000) actions d'origine, d'une valeur nominale d'un euro (1€) chacune, forment le capital initial dont les apports en numéraire représentent un montant de mille (1000) euros.

Les actions ont été libérées en totalité à la souscription ainsi qu'il résulte de l'attestation du dépositaire des fonds l'étude notariale Vincennes M&B Notaires (Valérie MESNAGER et Antoine BASSOT Notaires), située 4, avenue de Paris - 94300 Vincennes.

Fait à Francourville, le

31/07/2026

morgan menager

✓ Certifié par  notariement

Monsieur Morgan MENAGER

Associé et Président